Zeitschrift: Mobile : la revue d'éducation physique et de sport

Herausgeber: Office fédéral du sport ; Association suisse d'éducation physique à l'école

Band: 2 (2000)

Heft: 5

Rubrik: J+S

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Fusion des branches sportives «Sport de camp» et «Excursions et plein air»

Vers de nouveaux horizons

Selon le modèle proposé par J+S 2000, tous les camps des associations de jeunesse sont regroupés dans le groupe d'utilisateurs 3. Dans cette même optique, les responsables du projet ont multiplié leurs efforts pour réunir les deux branches sportives concernées, à savoir «Sport de camp» et «Excursions et plein air».

Bernhard Rentsch

Les essais pilotes prévus pour l'année prochaine vont en apporter la preuve : la fusion des deux branches sportives «Sport de camp» et «Excursions et plein air» est judicieuse et sa mise en œuvre facilement réalisable. Ce regroupement de l'offre profitera aux «clients», à savoir aux associations de jeunesse (éclaireurs et Unions chrétiennes pour ne citer que deux d'entre elles), du fait notamment qu'il permettra de simplifier les procédures administratives. Les deux chefs de branche concernés, Patrick Lehner et Pascal Georg, s'accordent à relever la pertinence de cette fusion: «Notre activité première est la même: organiser des camps en pleine nature. La fusion de nos offres respectives est une mesure judicieuse qui nous offre bon nombre de nouvelles perspectives.»

L'idée de collaborer est venue des deux chefs de branche eux-mêmes, au fil des discussions consacrées à J+S 2000. Dès le début des travaux, il était clair que les camps des associations de jeunesse constituaient un cas à part. Et pour quelle raison? Tout simplement parce que, du fait que les activités pratiquées à cette enseigne sont davantage centrées sur le vécu sportif que sur le sport en tant que tel, il n'est pas possible d'établir systématiquement des parallèles avec les branches sportives «classiques». Dans les programmes des camps, on revendique un peu plus de liberté – sans pour autant jamais déroger aux règles de base fixées par Jeunesse+Sport, notamment en matière de sécurité. Du fait aussi que la fonction de moniteur est généralement assumée, non pas par des adultes, mais par des jeunes âgés de 17 à 22 ans, il a fallu tenir compte de cette structure d'âge particulière. L'expérience montre que la carrière d'un moniteur au sein d'une association de jeunesse dure en moyenne cinq ans environ.

La fusion des deux branches sportives va se faire progressivement. Dès 2001, tous les cours et toutes les formations de moniteurs qui seront proposés dans le cadre des essais pilotes seront organisés sous la nouvelle appellation «Sport de camp/Trekking». L'année 2003, qui verra l'introduction définitive du nouveau modèle J+S, sera également celle de la publication du nouveau manuel du moniteur.

Il est étonnant et réjouissant de voir que cette fusion ne cause quasiment aucun remous. Les chefs de branche concernés débordent d'énergie et semblent très motivés; entre eux on ne perçoit aucune rivalité. «Il faut dire que cette restructuration nous offre de nouvelles perspectives. Chacun va pouvoir exploiter au mieux ses ressources», estime Pascal Georg. Et comme les responsables des associations de jeunesse soutiennent le projet, celui-ci peut avancer sans craindre de résistance. «Dans nos branches sportives, nous devons gérer beaucoup de choses en même temps. Mais en communiquant bien, nous pouvons garantir à tous une préparation optimale.» m

«Sport de camp/Trekking»: présentation

Les camps J+S «Sport de camp/Trekking» offrent un cadre idéal pour vivre des expériences inédites et permettent...

- de responsabiliser les jeunes et de les associer, en leur accordant un droit de codécision, à la planification et à la réalisation des activités;
- d'enthousiasmer les jeunes pour le sport en général en leur donnant l'occasion de vivre des expériences sportives enrichissantes;
- de faire découvrir aux jeunes, en leur donnant l'occasion de vivre en communauté, des formes d'échanges sociaux et de développer leur esprit d'équipe;
- de faire apprécier la nature aux jeunes en leur proposant des activités de plein air et de leur apprendre à respecter l'environnement en les sensibilisant à leurs responsabilités.

Trois années durant, en collaboration avec ses partenaires – les offices cantonaux du sport et les fédérations – J+S a échafaudé des scénarios, proposé des projets, élaboré des conceptions, soupesé les avantages et les inconvénients de nouvelles solutions. Ces efforts se concrétisent, puisqu'un essai pilote va être lancé le 1er janvier 2001: à partir de cette date, environ un quart des activités J+S seront dédommagées au moyen d'indemnités forfaitaires.

J+S 2000 passe

Martin Jeker, Max Stierlin

Le dédommagement par indemnité forfaitaire est, d'un point de vue administratif, beaucoup plus simple; il répond également à un besoin formulé par tous les intéressés lors de la procédure de consultation. Reste à savoir si cette simplification satisfera vraiment à la réalité complexe de la pratique sportive.

C'est précisément à cette question que l'essai pilote doit répondre. Le but de l'opération est de tester les nouvelles procédures administratives et, le cas échéant, de procéder aux retouches nécessaires avant leur introduction définitive prévue au 1er janvier 2003. Jeunesse+Sport va également profiter de l'occasion pour expérimenter sa nouvelle forme de collaboration avec les fédérations et les clubs de sport.

Une collaboration plus étroite

Les fédérations et les clubs vont en effet être appelés à collaborer plus étroitement avec Jeunesse+Sport en vue d'améliorer la qualité des activités destinées aux jeunes. Jusqu'ici, les interlocuteurs des offices cantonaux du sport et les bénéficiaires des prestations J+S n'étaient autres que les moniteurs ou les entraîneurs; désormais ce sera aux promoteurs des offres sportives que reviendra cette fonction, autrement dit aux associations, aux clubs de sport, aux écoles, etc. J+S leur versera à l'avenir une contribution pour les prestations réalisées en faveur d'un sport des jeunes de qualité et répondant à ses exigences.

Le coach J+S: une nouvelle fonction

Le coach J+S, qui sera recruté dans les clubs, les établissements scolaires ou les rangs des associations de jeunesse, sera en quelque sorte le garant de cette collaboration et veillera à assurer le suivi des activités. Il sera également l'interlocuteur et le défenseur des intérêts des fédérations sportives, d'une part, et des chefs de branche J+S, d'autre part.

Pour les services cantonaux J+S, le coach jouera le rôle d'une personne de confiance qui veillera au respect des règles, annoncera et accompagnera les activités sportives. Les services cantonaux J+S seront ainsi impliqués dans la formation des coachs J+S. Les fédérations concernées par l'essai pilote sont en train de recruter des coachs dans les clubs en vue de proposer leur candidature aux services cantonaux J+S.

La qualité selon J+S

Jeunesse+Sport entend concentrer ses efforts sur des activités sportives pratiquées de façon régulière, au sein d'un club et sous la direction de monitrices et de moniteurs bien formés – pour la plupart bénévoles. Ce choix s'explique pour deux raisons: d'une part, parce que le sport pratiqué sous cette forme a des effets bénéfiques sur la santé et, d'autre part, parce qu'il est susceptible de transmettre certaines valeurs à la jeunesse, comme le sens des responsabilités, le fair-play et le respect d'autrui.

L'institution J+S souhaite, grâce aux défis que proposent les différentes branches sportives, grâce à l'entraînement pratiqué en groupe et grâce à l'exemple donné par les monitrices et les moniteurs, donner la possibilité aux jeunes de découvrir et de développer leur potentiel et de se forger ainsi une image positive d'eux-mêmes. Elle espère aussi leur donner l'occasion d'acquérir des valeurs utiles à la vie communautaire tout en les préparant à assumer des tâches (sectorielles), voire à endosser plus tard des responsabilités dans leur champ d'activité – notamment à la tête de leur club. Le coach J+S aura pour mission de contribuer à la réalisation de ces objectifs.

Qui est impliqué dans l'essai pilote?

J+S a choisi, pour réaliser cet essai pilote, des domaines dans lesquels les fédérations sont prêtes à faire œuvre de pionnier et à créer une nouvelle structure avec le concours du coach J+S. Cette expérience offrira également à ceux qui la tenteront la chance et l'opportunité d'améliorer leur travail avec les jeunes et de créer une structure d'assistance ou de renforcer celle dont ils disposent déjà. L'essai pilote concerne:

- les cours J+S qui proposent un entraînement régulier de football, de canoë-kayak et les clubs de ski (œuvrant dans les disciplines suivantes: ski, snowboard, ski de fond, saut à skis), ainsi que les espoirs de ces fédérations;
- les camps J+S des associations de jeunesse (éclaireurs, Unions chrétiennes suisses, etc.), les communes, les cantons et les fédérations.

Comme on le voit, l'essai pilote ne concerne pas tous les groupes d'utilisateurs de J+S 2000. Pourquoi donc?

Une multiplicité de mises en scène sportives

Aujourd'hui, le sport est mis en scène par des promoteurs très divers; il revêt des formes variées et s'inscrit dans des perspec-

à l'action

tives et des cultures (look, langage, activités cadres, mais aussi valeurs et états d'esprit) qui diffèrent en fonction du rôle qui lui est assigné. Vus sous cet angle, les matches de football, les fêtes de gymnastique, les camps d'éclaireurs, les marathons de patins en ligne, les vacances de ski en famille, les entraînements de judo, les tournois de streetball ou les leçons d'éducation physique à l'école sont autant de mises en scène du sport.

Ces mises en scène se distinguent toutefois à différents égards: composition des groupes, direction, objectif visé, règles, contraintes. Leur diversité est telle qu'elle confine parfois au paradoxe; elle est le reflet de l'évolution du sport au cours des dernières décennies. La multiplicité et l'hétérogénéité de ces mises en scène comptent au nombre des facteurs qui font l'attrait du sport aujourd'hui; ils ont contribué à le rendre plus populaire, à tel point d'ailleurs qu'il attire désormais les groupes les plus divers de la population.

Conséquences sur la structure de J+S

On peut voir aussi dans cette évolution une perte d'unité. Cette facette de la réalité explique pourquoi il est devenu de plus en plus difficile de mettre toutes les branches sportives J+S à la même enseigne. On a même vu certaines branches se scinder pour donner naissance ou faire place à de nouvelles mises en scène. Conscients de cette évolution, les responsables du projet J+S 2000 en ont tenu compte dans leurs réflexions concernant la restructuration de J+S.

Cours et camps J+S

Il leur a d'abord fallu prendre une décision de principe et définir quelles mises en scène J+S 2000 entendait et pouvait soutenir. Sur la base du mandat que la loi attribue à J+S dans les domaines de la promotion de la santé et de la formation, ce choix ne pouvait concerner que les mises en scène impliquant un engagement régulier et durable de la part des jeunes et créant de ce fait des conditions propices à l'élaboration d'offres de qualité adaptées aux jeunes.

C'est la raison pour laquelle les entraînements constituent la clé de voûte de J+S 2000. Ceux-ci seront dorénavant regroupés sous l'appellation de cours J+S annuels ou saisonniers. Ils seront complétés par des camps qui revêtent, en plus de leur caractère sportif, une dimension sociale. Ces camps visent à catalyser une participation ultérieure aux cours J+S (camps J+S organisés par les communes et les offices cantonaux du sport) ou à compléter l'entraînement proposé par les clubs (camps J+S des fédérations). Quant aux camps J+S des associations de jeunesse, ils sont intégrés dans un programme annuel obligatoire et régulier. A noter encore que J+S 2000 réserve son soutien aux camps d'une certaine durée.

Différents groupes d'utilisateurs

J+S 2000 est subdivisé en plusieurs groupes d'utilisateurs qui incarnent les principales mises en scène du sport. Les différentes disciplines sportives peuvent être proposées dans plusieurs ou dans un seul et unique groupe d'utilisateurs. Chacun d'eux dispose de règles et de dispositions concernant l'engagement de moniteurs, la taille des groupes et la durée des cours et des camps, qui correspondent à ses spécificités. Cette formule permet à J+S de mieux tenir compte des besoins existants et de la réalité des différentes mises en scène. Différents paquets de prestations ont par conséquent été élaborés pour ces groupes d'utilisateurs. Mais, ces groupes, quels sont-ils? On en dénombre six:

1. cours annuels et cours saisonniers des fédérations sportives (environ 80% des activités J+S),
2. cours annuels et cours saisonniers des clubs de sport en plein air,
3. camps des associations de jeunesse,
4. camps des communes, des fédérations, des offices cantonaux du sport,
5. camps et cours facultatifs des écoles,
6. disciplines sportives qui ne correspondent pas tout à fait à la conception du sport de J+S (et pour lesquelles les prestations sont réduites).

A ces six groupes viennent s'ajouter deux niches qu'il reste encore à structurer: il s'agit de la promotion des espoirs de J+S et des cas dits spéciaux.

L'essai pilote ne concerne pas l'école

L'essai pilote ne concerne donc que le football, les sports de neige et le canoë-kayak pour ce qui est des deux premiers groupes d'utilisateurs ainsi que les camps pour les groupes 3 et 4. Pour les activités J+S organisées par les écoles (groupe 5), rien ne change pour le moment vu que les groupes 5 et 6 ne seront définis qu'ultérieurement. La promotion des espoirs de J+S sera mise en place conjointement par l'AOS et les fédérations. m